

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
TERRES DU HAUT BERRY  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**SÉANCE DU 12 JUIN 2024**

Nombre de membres en  
exercice : **18 titulaires**  
Nombre de présents : 13  
Nombre d'absents : 5  
Nombre de votants : 13

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 22 mai 2024, s'est réuni le 12 juin 2024 à 18h30 aux Aix d'Angillon, sous la présidence de Christelle PETIT, Vice-Présidente du CIAS.

Délibération n° 2024-11  
Publication sous forme  
électronique :  
[www.terresduhautberry.fr](http://www.terresduhautberry.fr)  
Date d'affichage : 20/06/2024

Etaient présents (13) : Ghislain BERTHIN, Annick BIENBEAU, Claude BLAIN, Cécile BORY, Pierre-Yves CHARPENTIER, Isabelle CROCHET, Jean-Noel DARGOUGE, Christophe DRUNAT, Jean-Noel GUILLAUMIN, Solange LEJUS, Nathalie MESTRE, Christelle PETIT et Josépha WIOLAND

Etaient excusées (5) : Ghislaine DE BENGUY-PUYVALLEE, Isabelle DEUSS, Philomène MAILLET, Anne-Marie OSWALD et Jocelyne RODDE

Secrétaire de séance :  
Claude BLAIN

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Vu** le code général de la Fonction Publique,

**Vu** le tableau actuel des effectifs de la Collectivité,

**Considérant** les besoins des services,

**Vu** l'avis favorable du comité social territorial en date du 15 avril 2024,

Suite à un départ de la collectivité, il convient de supprimer du tableau des effectifs, un poste non attribué comme suit :

- 1 poste d'Assistant Socio-éducatif classe exceptionnelle titulaire à temps complet (Animation France Services et coordination Epicerie Sociale et CIAS)

Il est proposé au Conseil d'administration de supprimer du tableau des effectifs :

- un poste d'Assistant Socio-éducatif classe exceptionnelle titulaire à temps complet.

**Les membres du Conseil approuvent la délibération à l'unanimité.**

Signé électroniquement par : Christophe  
DRUNAT  
Date de signature : 18/06/2024  
Qualité : CIAS - Terres du Haut Berry - Président

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,  
Claude BLAIN



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
TERRES DU HAUT BERRY  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**SÉANCE DU 12 JUIN 2024**

Nombre de membres en  
exercice : **18 titulaires**  
Nombre de présents : 13  
Nombre d'absents : 5  
Nombre de votants : 13

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 22 mai 2024, s'est réuni le 12 juin 2024 à 18h30 aux Aix d'Angillon, sous la présidence de Christelle PETIT, Vice-Présidente du CIAS.

Délibération n° 2024-12  
Publication sous forme  
électronique :  
www.terresduhautberry.fr  
Date d'affichage : 20/06/2024

Etaient présents (13) : Ghislain BERTHIN, Annick BIENBEAU, Claude BLAIN, Cécile BORY, Pierre-Yves CHARPENTIER, Isabelle CROCHET, Jean-Noel DARGOUGE, Christophe DRUNAT, Jean-Noel GUILLAUMIN, Solange LEJUS, Nathalie MESTRE, Christelle PETIT et Josépha WIOLAND

Etaient excusées (5) : Ghislaine DE BENGUY-PUYVALLEE, Isabelle DEUSS, Philomène MAILLET, Anne-Marie OSWALD et Jocelyne RODDE

Secrétaire de séance :  
Claude BLAIN

**CONVENTION AVEC CENTRE LOIRE SOLIDARITE AU TITRE DES ATELIERS « GESTION DE BUDGET »  
POUR LES USAGERS FRANCE SERVICES TERRES DU HAUT BERRY**

**Considérant** que l'association CENTRE LOIRE SOLIDARITE propose des ateliers pédagogiques gratuits sur la « Gestion de budget » et la « Prévention des arnaques » au sein des sites France Services du CIAS Terres du Haut Berry ;

**Considérant** le projet de convention transmis à l'association CENTRE LOIRE SOLIDARITE le 26 avril 2024 ;

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- D'approuver la convention de partenariat ci-jointe, passée entre le CIAS et l'association CENTRE LOIRE SOLIDARITE à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 31 décembre 2024 et renouvelable annuellement par tacite reconduction
- D'autoriser le Président à signer ladite convention et les actes y afférents

**Les membres du Conseil approuvent la délibération à l'unanimité.**

Signé électroniquement par : Christophe  
DRUNAT  
Date de signature : 18/06/2024  
Qualité : CIAS - Terres du Haut Berry - Président

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,  
Claude BLAIN



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
TERRES DU HAUT BERRY  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**SÉANCE DU 12 JUIN 2024**

Nombre de membres en  
exercice : **18 titulaires**  
Nombre de présents : 13  
Nombre d'absents : 5  
Nombre de votants : 13

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 22 mai 2024, s'est réuni le 12 juin 2024 à 18h30 aux Aix d'Angillon, sous la présidence de Christelle PETIT, Vice-Présidente du CIAS.

Délibération n° 2024-13  
Publication sous forme  
électronique :  
[www.terresduhautberry.fr](http://www.terresduhautberry.fr)  
Date d'affichage : 20/06/2024

Etaient présents (13) : Ghislain BERTHIN, Annick BIENBEAU, Claude BLAIN, Cécile BORY, Pierre-Yves CHARPENTIER, Isabelle CROCHET, Jean-Noel DARGOUGE, Christophe DRUNAT, Jean-Noel GUILLAUMIN, Solange LEJUS, Nathalie MESTRE, Christelle PETIT et Josépha WIOLAND

Etaient excusées (5) : Ghislaine DE BENGY-PUYVALLEE, Isabelle DEUSS, Philomène MAILLET, Anne-Marie OSWALD et Jocelyne RODDE

Secrétaire de séance :  
Claude BLAIN

**APPROBATION DE L'ADHESION DE L'ADIL AUX CONVENTIONS CADRE DE FONCTIONNEMENT  
DES FRANCE SERVICES TERRES DU HAUT BERRY**

**Vu** les labellisations des structures France Service des Terres du Haut Berry implantées aux Aix d'Angillon, Henrichemont et St-Martin-D'Auxigny,

**Considérant** la mise en place depuis le 1<sup>e</sup> janvier 2024 d'une permanence mensuelle sur RDV d'une conseillère de l'ADIL (Agence Nationale d'Information sur le Logement) sur chacun des sites France Services des Terres du Haut Berry (Les Aix d'Angillon, St-Martin-d'Auxigny et Henrichemont), à titre gratuit ;

**Considérant** qu'une convention définissant les conditions d'exercice de ces permanences a été transmise à l'ADIL le 15 mai 2024 ;

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- d'approuver la convention cadre des France Services Terres du Haut Berry situées aux Aix d'Angillon, St-Martin-d'Auxigny et Henrichemont, passée entre l'ADIL et le CIAS Terres du Haut Berry à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour une durée de 1 an reconductible
- d'autoriser le Président à signer ladite convention ADIL

**Les membres du Conseil approuvent la délibération à l'unanimité.**

Signé électroniquement par : Christophe  
DRUNAT  
Date de signature : 18/06/2024  
Qualité : CIAS - Terres du Haut Berry - Président

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,  
Claude BLAIN





**FEUILLET DE CLÔTURE –**  
**Conseil d'Administration du**  
**Centre Intercommunal d'Action Sociale**  
**Terres du Haut Berry**

**SÉANCE DU 12 JUIN 2024**

Etaient présents (13) : Ghislain BERTHIN, Annick BIENBEAU, Claude BLAIN, Cécile BORY, Pierre-Yves CHARPENTIER, Isabelle CROCHET, Jean-Noel DARGOUGE, Christophe DRUNAT, Jean-Noel GUILLAUMIN, Solange LEJUS, Nathalie MESTRE, Christelle PETIT et Josépha WIOLAND

Etaient excusés (7) : Ghislaine DE BENGY-PUYVALLEE, Isabelle DEUSS, Philomène MAILLET, Anne-Marie OSWALD et Jocelyne RODDE

**DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION LORS DE LA SÉANCE :**

- n° de-2024-11 : Modification du tableau des effectifs
- n° de-2024-12 : Convention avec CENTRE LOIRE SOLIDARITES au titre des ateliers « Gestion de Budget » pour les usagers des France Services Terres du Haut Berry
- n° de-2024-13 : Approbation de l'adhésion de l'ADI aux conventions cadres de fonctionnement des France Services Terres du Haut Berry

La Vice-Présidente,

Christelle PETIT

Le secrétaire de séance,

Claude BLAIN